

## RÉUNION DU CLUB

# Loir&Cher 2020

**LUNDI 10 JUIN 2013**

**CONTACT PRESSE**

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - [amelie.lataste@cg41.fr](mailto:amelie.lataste@cg41.fr)

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12

## **SOMMAIRE :**

- 1. CLUB LOIR&CHER 2020 :  
RÉUNION DES INSPIRATEURS DU FUTUR**
- 2. LES TROIS GRANDS AXES DE LA VISION  
DU LOIR-ET-CHER D'ICI 2020 ... ET UNE  
MÉTHODE**
- 3. LES 21 LABS 41 : PROJETS EN COURS**

### **CONTACT PRESSE**

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - [amelie.lataste@cg41.fr](mailto:amelie.lataste@cg41.fr)

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12



## 1. CLUB LOIR&CHER 2020 : RÉUNION DES INSPIRATEURS DU FUTUR

Le club Loir&Cher 2020 s'est réuni tous les mois depuis le début de la démarche prospective. Afin de contribuer activement à Loir&Cher 2020, les membres du club sont les ambassadeurs de la démarche, ils mobilisent l'ensemble des citoyens et initient des idées nouvelles.

Ce lundi 10 juin, le club se réunit afin d'aborder la phase concrète de la démarche, les projets qui se dessinent pour l'avenir. À cette occasion, le club est élargi aux 30 conseillers généraux, aux présidents des chambres consulaires et aux porteurs des Labs 41. Sont notamment présents Maurice Leroy, Ancien Ministre, Député de Loir-et-Cher et Président du Conseil général de Loir-et-Cher, Gilles Lagarde, préfet de Loir-et-Cher, Michel Godet, économiste, professeur au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) et François Bourse, professeur de prospective au Conservatoire national des arts et métiers.

À partir de 5 thèmes clés pour l'avenir, les membres du club vont étudier les projets recensés afin de savoir s'ils sont de véritables leviers pour l'avenir, à la hauteur des enjeux. Ces 5 thèmes nécessitent des approches nouvelles ou innovantes, en termes de projets, d'organisation, de ressources.

### 1. L'accès à la santé : quels leviers efficaces pour demain ?

L'accès à la santé est le sujet de plus grande préoccupation commune des Loir-et-Chériens. On note une concentration des projets et actions sur la création de maisons de santé<sup>1</sup> mais les aspects organisationnels sont peu évoqués (à l'exception du Lab PAIS). La question des spécialités médicales n'est pas mentionnée alors que tout autant problématique que celle de la médecine générale (avec des impacts en termes d'attractivité).

Dans l'attente d'évolutions des politiques nationales, le Loir-et-Cher, confronté à un besoin de 150 généralistes en moins de dix ans (simple remplacement), devra mettre en œuvre des dispositifs innovants, expérimentaux, voire exceptionnels.

Plusieurs leviers sont mentionnés :

- ✓ renforcer les actions en faveur de l'installation des étudiants en médecine issus du Loir-et-Cher dans le département (financement d'études, etc.) ;
- ✓ envisager des délégations de compétences entre médecins, pharmaciens, infirmières, de manière expérimentale ;
- ✓ faire de certaines pharmacies des points relais santé ;
- ✓ mettre en place un dispositif départemental de livraison des médicaments à domicile ;
- ✓ s'appuyer sur les acteurs de la médecine du travail et scolaire ;
- ✓ développer les véhicules de santé équipés ...

<sup>1</sup> Sans garantie de maintien des médecins.



## DOSSIER DE PRESSE

La généralisation d'une offre de « mobilité santé » n'est pas perçue comme un levier efficace (trop complexe, coûteuse, et venant en concurrence des solidarités qui perdurent), et si la diffusion des solutions de télémédecine pour les réseaux de soins et entre professionnels s'engage, son développement chez les particuliers (télésurveillance, suivi des pathologies chroniques, télédiagnostic etc...) reste timide et son appropriation doit être démontrée avant une diffusion large.

***Parmi l'ensemble des pistes et dispositifs, faut-il privilégier la variété des dispositifs en fonction des territoires ou les actions expérimentales au cas par cas ? Convient-il d'ouvrir un chantier à l'échelle du Loir-et-Cher sur certaines approches ? Sur quels leviers ? Avec quelles parties prenantes (des professionnels de santé, des acteurs économiques, certaines mutuelles...) ?***

## **2. Emploi / formations / entreprises et actifs : Comment rapprocher les acteurs et contenus ?**

La situation dynamique du Loir-et-Cher dans ce domaine n'est pas différente de celle de la plupart des territoires français non polarisés autour d'une métropole : certaines entreprises peinent à recruter dans des métiers de techniciens, d'encadrement ...

L'apprentissage progresse mais reste limité à certains métiers, une part très significative des jeunes quittent le pays pour leur études supérieures et une part importante de ceux qui restent sont en déshérence.

Les leviers les plus attendus (acteurs rencontrés et membres du club L&C 2020) concernent :

- ✓ Le développement des liens entre l'école, le collège, le lycée et l'entreprise ;
- ✓ Le développement de l'apprentissage (tous métiers, pas seulement de l'artisanat) et de la formation en alternance ;
- ✓ L'association / intégration de l'ensemble des filières d'activités dans la réflexion sur la formation, l'apprentissage, le marché de l'emploi : économie sociale et solidaire, agriculture, les opérateurs touristiques grands et petits ...

***Les attentes sont majeures et les bonnes volontés présentes. Quels sont les obstacles restants (ou les leviers) pour passer une étape ? (reconnaissance encore faible des uns et des autres, manque de temps dans les entreprises...).***

***Trois aspects sont liés, qu'il convient de travailler conjointement : l'offre de formations, l'accompagnement pour répondre au manque de confiance, de mobilité(s) d'une bonne part des populations concernées, et le rôle des entreprises du territoire en tant que parties prenantes de premier rang.***

***Quels dispositifs efficaces et innovants proposer dans ces domaines pour accélérer les dynamiques ?***

### **CONTACT PRESSE**

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - [amelie.lataste@cg41.fr](mailto:amelie.lataste@cg41.fr)

**DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12**



## DOSSIER DE PRESSE

Dans un département plutôt industriel avec une grande variété d'activités, présentant un brassage de populations (jusqu'à 30% de mouvement dans certains cantons entre nouveaux actifs résidants, jeunes quittant le territoire, et de déplacements domicile travail avec les pôles tourangeaux et orléanais...), faut-il viser une adéquation locale entre offre et demande d'emploi/ formation / apprentissage / entreprises locales, la limiter à quelques domaines : métiers de l'artisanat, du bâtiment, du tourisme ? (voir le projet majeur de nouveau CFA, université des métiers).

Les autres actions relevant d'une part de dispositifs par grand bassin d'emploi, voire à l'échelle régionale, et d'autre part d'actions de positionnement volontariste sur certains créneaux à rayonnement et recrutement large (les IAA, les métiers du paysages et du patrimoine, recyclage et économie bleue, ...) pour la formation, la mise en réseau des acteurs à partir du Loir & Cher.

### **3. Une authentique industrie touristique à effet d'entraînement : Idées et projets pour l'action.**

Le tourisme constitue l'un des vecteurs de développement économique et social pour le département, de son identité. Il est au cœur de la vision « Loir&Cher 2020 ».

Le tourisme constitue également un vecteur d'entraînement d'autres activités : bâtiment, artisanat et commerce, loisirs et culture, activités de formation spécialisées à rayonnement national, valorisation des produits locaux...

De nombreux projets privés feront évoluer significativement l'offre (complexes hôteliers, parcs résidentiels, agrandissement et rénovation de sites).

La stratégie d'accompagnement collective, publique et privée se met en place, aux échelles adaptées : cluster interdépartemental des Châteaux et grands sites, produits touristiques combinés, formation. Les organisations seront vraisemblablement amenées à évoluer, elles-aussi, en conséquence.

***Nous vous proposons de prendre connaissance des lignes de forces et actions emblématiques de cette stratégie, et d'échanger sur les dispositifs et actions complémentaires pour en amplifier les effets et en lever les obstacles éventuels.***

### **4. Mobilité et accès aux territoires : conjuguer le proche et le lointain. Infrastructures, réseaux, exploitation.**

Ici, le défi de l'accessibilité aux territoires est clef pour l'attractivité, le rayonnement et la qualité de vie au quotidien. À la différence d'autres départements, la population du département se répartit sur de multiples bourgs-centres, trois villes moyennes. Blois reste une ville moyenne de 45 000 habitants, bien que l'extension de son bassin de vie et d'emploi concerne plus de 100 000 habitants. Cette situation enviable n'a cependant pas facilité l'organisation des réseaux de transport et leur exploitation.

#### **CONTACT PRESSE**

**Amélie Lataste** : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - [amelie.lataste@cg41.fr](mailto:amelie.lataste@cg41.fr)

**DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER** : 02 54 58 41 12



## DOSSIER DE PRESSE

***Parmi l'ensemble des points durs, nous proposons d'échanger sur deux aspects :***

***- L'accès à la mobilité individuelle en milieu rural ou diffus, pour les populations fragiles, âgées et les jeunes (chute de la proportion des permis chez les 18-25 ans) ; quel nouveau dispositif ? Faut-il privilégier certains territoires, ou populations ? Avec quels instruments ? Concilier offre privée et publique, les associer (transport à la demande)... ?***

***- La question des déplacements sur l'axe ligérien (jusque Paris) et l'axe « en devenir » Nord-Sud (A10-A85), notamment les questions de l'exploitation ferroviaire au quotidien. Le temps de l'étoile ferroviaire blésoise est loin (1880). (Dans l'attente du rapport de la commission nationale « Mobilité 21 » sur les différents projets de liaison à grande vitesse, dont le POCL ; Paris-Orléans-Clermont Ferrand- Lyon).***

***Nous avons pleinement conscience que sur ces aspects, rien ne se décrète, ni ne se décide sur la base de la volonté des seuls acteurs locaux. Nous souhaitons cependant partager une vision pertinente et défendable sur ces deux points.***

## **5. Fédérer les forces territoriales : quelle vision de long terme en termes de mutualisation et de ressources partagées ?**

La population et les acteurs attendent beaucoup à la fois en termes d'efficacité, d'efficacités et de qualité de service : il faut faire juste (efficacité et pertinence), mieux, et à un moindre coût. Bref, développer les synergies, mutualiser les moyens et dispositifs pour maintenir et améliorer les services rendus aux habitants et aux acteurs ; donc, de plus en plus souvent concevoir ensemble.

On note de forts besoins exprimés de coopération entre communes rurales et urbaines, d'actions communes privé/public facilitées, de coopération département-région, de simplification des structures territoriales.

Les engagements et projets se font jour : coopérations interdépartementales (convention) ; projet de création d'une agence technique départementale pour la voirie, l'aménagement ; mise en réseau des développeurs territoriaux et « universités des développeurs économiques ».

***Au-delà des actions en cours, quelle est votre vision de la mutualisation des moyens et leviers de l'action collective pour après demain (2025 et au-delà) ? Comment les étapes en cours peuvent-elles évoluer ?***

***Un dernier point pourra être abordé : comment pérenniser l'esprit de la démarche « Loir & Cher 2020 » ?***

### **CONTACT PRESSE**

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - [amelie.lataste@cg41.fr](mailto:amelie.lataste@cg41.fr)

**DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12**



## 2. LES TROIS GRANDS AXES DE LA VISION DU LOIR-ET-CHER D'ICI 2020 ... ET UNE MÉTHODE

Les travaux d'analyses diagnostic et prospectifs, les enquêtes, échanges et rencontres menés depuis un an font clairement ressortir **trois grands axes** caractéristiques de l'identité, des aspirations des populations et des acteurs, de la vision du Loir-et-Cher d'ici 2020 :

- A. Savoir bien-vivre, cultiver le bien-être**
- B. Renouveler les savoir-faire pour préparer l'économie de demain**
- C. Savoir accompagner, donner à chacun sa chance**

Et une méthode :

- D. Fédérer les forces territoriales.**



Dans le cadre de la démarche « Loir-&Cher 2020 », **douze enjeux** où l'action collective apparaît nécessaire ont été identifiés. Ces enjeux sont présentés ci-après au regard de ces axes. Ces enjeux ont été discutés, ainsi que les leviers et actions correspondantes, dans le cadre des ateliers prospectifs, lors d'échanges avec les membres du club « Loir-&Cher 2020 » et des rencontres avec les acteurs. Nous n'avons pas souhaité hiérarchiser ces enjeux à ce stade de la démarche, l'affichage de priorités relevant de chacun des acteurs.

Les différents projets ont été positionnés en fonction des enjeux, qu'il s'agisse :

- ✓ de projets structurants ou exemplaires engagés ou en voie de l'être ;
- ✓ de projets en gestation (les 21 Labs 41 initiés – cf. partie 3. Les 21 Labs 41 : projets en cours) ;
- ✓ des actions variées recensées à partir des 70 cahiers d'acteurs reçus.

### CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - [amelie.lataste@cg41.fr](mailto:amelie.lataste@cg41.fr)

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12



## DOSSIER DE PRESSE

## A. Savoir bien-vivre, cultiver le bien-être



La qualité de vie au sens large est l'un des piliers de l'identité, de l'attractivité et du développement du département. Il s'agit d'un actif stratégique à entretenir et valoriser. Le Loir-et-Cher est le territoire du « savoir bien vivre » et de la qualité de vie.

#### Enjeu 1 : L'accès à la santé

Dans les déterminants du bien vivre et de l'attractivité, la question de l'**accès à la santé** sur le territoire constitue l'enjeu majeur pour les acteurs et la population, et ce indépendamment de l'âge, de la catégorie sociale, du lieu d'habitation.

La démographie médicale est problématique (56% des généralistes ont plus de 55 ans - 94<sup>ème</sup> rang des départements métropolitains-, la pérennité des cabinets existants n'est pas assurée), l'offre de spécialités (ophtalmologie, pédiatrie, kinésithérapie...) apparaît très insuffisante.

Par ailleurs, le poids des populations de grand âge (+ de 85 ans) sur le département croît en tendance de 50% entre 2009 et 2020. Pour certaines familles, cette situation apparaît déjà comme un facteur résidentiel limitant pour leur installation ou maintien dans le département. Certains cantons sont en situation critique.

L'accès à la santé est un enjeu multiple, relevant de questions de mobilité, d'intégration sociale, du maintien à domicile, ainsi que de délégations de compétences entre médecins et infirmières, pharmaciens... et pas uniquement du recrutement de médecins généralistes ou de création de maison de santé.

#### CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - [amelie.lataste@cg41.fr](mailto:amelie.lataste@cg41.fr)

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12





## DOSSIER DE PRESSE

**Enjeu 2 : La place des jeunes, l'ouverture sur le monde, la vie culturelle**

Les jeunes de 18 à 25 ans quittent le département, pour leurs études essentiellement. D'autres arrivent, en nombre plus réduit pour leurs formations ou emplois, plus tardivement. Le territoire reste attractif pour les jeunes couples. Une bonne partie des jeunes résidents (et restant) est en déshérence (22% des jeunes résidents ne sont ni en situation d'études, d'emploi, de stage, d'insertion). Les activités relevant de la culture et des loisirs apparaissent sous-développées sur le département (87<sup>ème</sup> rang national, 1,2% des emplois). Il apparaît nécessaire de passer d'une logique visant à « retenir nos jeunes » au regard de Tours, Orléans, Paris, à une logique d'attractivité pour la jeunesse et d'ouverture sur le monde.

**Enjeu 3 : L'art de vivre en Loir-et-Cher, l'alliance entre nature et culture**

Le Loir-et-Cher est une terre d'équilibre, par la variété de ses composantes, paysages, terroirs. Ici, les liens entre la population, la nature travaillée, les patrimoines, la variété des sentiments d'appartenance (la Sologne, le Perche...) confère un sens singulier au « développement durable » avec une part prépondérante de l'humain : celui de la symbiose, de l'appropriation et de la transmission dans le temps long, des habitants avec leurs paysages, avec les natures secrètes, les produits identitaires, et sous un angle plus individuel, celui de l'attachement à un équilibre entre vie professionnelle et vie familiale, aux temps pour soi et aux temps pour les autres. « Cultivons notre jardin ».

Les travaux montrent également une attente de réappropriation du territoire par ses habitants au regard des craintes de dépossession : en effet, tout ce qui, de près ou de loin, limite l'accès des habitants à leur territoire est mal vécu. Ainsi (cf. Les mots du Loir-et-Cher), la chasse et les grandes propriétés fermées sont mal perçues, de même que les résidences secondaires et la clôture des espaces qui leur sont associées. La peur de la dépossession s'ancre aussi dans la crainte du développement de «villages-dortoirs», du «débarquement des Franciliens» par le TGV. La privatisation des espaces, du patrimoine, la marchandisation des loisirs est perçue comme une menace.

Une évidence géographique devient réalité du quotidien : le Loir-et-Cher est au cœur de l'espace régional. Le développement des migrations, des mobilités résidentielles et professionnelles, occasionnelles (santé, culture...) notamment sur l'axe ligérien, l'extension des bassins de vie et d'emplois des agglomérations de Tours et d'Orléans (unités urbaines de 480 000 et 420 000 habitants) vers le Loir-et-Cher sont le signe d'une coévolution entre une proportion croissante du département et ses territoires voisins. Un nombre toujours plus élevés de ménages vivent sur un territoire élargi au quotidien : entre Tours et le Loir-et-Cher, le Loir-et-Cher et Orléans.

**CONTACT PRESSE**

**Amélie Lataste** : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - [amelie.lataste@cg41.fr](mailto:amelie.lataste@cg41.fr)

**DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER** : 02 54 58 41 12



## DOSSIER DE PRESSE

### Enjeu 4 Le Loir-et-Cher a une vocation d'équilibre en termes d'aménagement pour l'espace régional et de ses deux métropoles.

L'attractivité résidentielle doit être recherchée (et non crainte): l'économie présente (avec les dépenses sur les territoires) représente un apport important pour les flux économiques et le meilleur garant du maintien de services collectifs. Face à l'extension des systèmes urbains de Tours et d'Orléans, il s'agit de tirer parti des dynamiques en reconnaissant la situation de terre d'accueil (et d'emplois), en renforçant ses pôles (densification, réhabilitation, ...), en développant les réseaux entre villes et la position de Blois pour l'économie et la culture notamment.

#### B. Renouveler les savoir-faire pour préparer l'économie de demain



#### Le Loir-et-Cher, territoire du "savoir-faire" : le savoir bien-faire et l'innovation utile sont ancrés dans les gènes des entreprises du département.

Des racines industrielles fortes, des organisations en pool, des initiatives audacieuses animent le territoire depuis cinquante ans.

Pour autant, la question de la valorisation des potentiels et besoins est posée dans plusieurs domaines : le tourisme apparaît encore peu développé, les services à valeur ajoutée réduits, les liens emplois-formation-acteurs économiques insuffisants, ...

#### CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - [amelie.lataste@cg41.fr](mailto:amelie.lataste@cg41.fr)

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12



## DOSSIER DE PRESSE

Alors que les représentations et les attentes économiques Loir-et-Chériennes restent encore très "traditionnelles" et fondées sur l'image idéal-typique de la grosse entreprise qui fait vivre un bassin d'emploi tout entier (cf. Les mots du Loir-et-Cher), il s'agit de travailler au maintien de la diversité économique, à la valorisation des potentiels d'innovation et d'accompagner le renouvellement et le rajeunissement des savoir-faire (contexte favorable, circuits administratifs courts, réactivité, plateformes ouvertes pour les projets, pour l'emploi, les services...).

Les questions d'une stratégie territoriale d'innovations, d'accès à la recherche-innovation, l'affichage de spécificités et des filières fortes (et la question de « construire » des spécialisations) restent ouvertes.

### **Enjeu 5 : Innovation, filières et infrastructures et connexions d'avenir**

Le Loir-et-Cher, historiquement industriel, offre une très grande diversité d'activités. Le contraste s'accroît cependant entre dynamiques innovantes et fragilités : à côté des pôles d'excellence et PME innovantes (biotech, agroalimentaire, aéronautique...), les secteurs traditionnels souffrent fortement. Le renouvellement du tissu économique, le choix de telle ou telle filière « porteuse » ne se décrète pas. L'enjeu d'ici 2020 repose sur le développement d'un contexte local favorable à l'innovation et au positionnement des acteurs sur des filières d'avenir (nouvelles et anciennes). L'association entre acteurs privés et publics apparaît déterminante dans la réussite des projets d'innovations, d'infrastructures nouvelles.

### **Enjeu 6 : Vers une authentique industrie touristique à effet d'entraînement**

Le potentiel touristique du Loir et Cher apparaît élevé, varié mais reste valorisé de manière contrastée : si les spots majeurs qui représentent 75% des entrées progressent, l'offre hôtels et gîtes est en décroissance, et le poids économique du tourisme est encore limité. Ce qui peut être rapproché du très faible poids des actifs dans les métiers de la culture et des loisirs (en proportion l'un des derniers départements métropolitains). Une ambition de 10 000 emplois dans le domaine tourisme, culture et loisirs semble accessible à l'horizon 2025. La valorisation de la variété des potentiels touristiques passe par un effort collectif pour « une industrialisation » de l'offre (organisation, association, promotion, professionnalisation) et une mise en réseau des acteurs. Le tourisme constitue l'un des vecteurs de développement économique et social pour le département, de son identité. Il est au cœur de la vision « Loir & Cher 2020 ». Le tourisme constitue également un vecteur d'entraînement d'autres activités : bâtiment, artisanat et commerce, loisirs et culture, activités de formation spécialisées à rayonnement national, valorisation des produits locaux...

De nombreux projets privés feront évoluer significativement l'offre (cf. liste des projets : complexes hôteliers, parcs résidentiels, agrandissement et rénovation de sites) ; la stratégie d'accompagnement collective, publique et privée se met en place, aux échelles adaptées : cluster interdépartemental des Châteaux et grands sites, produits touristiques combinés, formation. Les organisations seront vraisemblablement amenées à évoluer, elles-aussi, en conséquence.

### **CONTACT PRESSE**

**Amélie Lataste** : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - [amelie.lataste@cg41.fr](mailto:amelie.lataste@cg41.fr)

**DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER** : 02 54 58 41 12



## DOSSIER DE PRESSE

**Enjeu 7 : L'agriculture, les agroactivités et agroindustries**

Ces domaines représentent un enjeu majeur pour le développement et l'aménagement du Loir-et-Cher. Ces activités font le lien entre le territoire et ses dynamiques productives (tourisme, recherche, mais aussi paysages...). D'ici 2020, la réforme de la PAC touchera les filières exposées à la concurrence mondiale. L'enjeu majeur pour 2020 vise à maintenir et redéployer la valeur ajoutée pour les marchés proches et lointains, en renforçant notamment les liens entre producteurs, transformateurs et consommateurs. Les Loir-et-Chériens plébiscitent le développement des circuits courts. Le développement des synergies entre les types d'activités (agricoles, agroindustrielles) sera recherché.

On recense des artisans ou entreprises dans presque chaque commune. Le maillage territorial (artisans, PME, commerces, services, associations), trait identitaire du Loir-et-Cher, est un garant de l'attractivité, de la qualité de vie. Cependant les fragilités sont évidentes, et les aspirations majeures.

**Enjeu 8 : Le maintien et le renouveau du « génie local » du Loir-et-Cher**

Cet enjeu est questionné : succession à court terme de très nombreux artisans, isolement des chefs d'entreprises, fragilités des emplois associatifs.

**CONTACT PRESSE**

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - [amelie.lataste@cg41.fr](mailto:amelie.lataste@cg41.fr)

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12



## DOSSIER DE PRESSE

## C. Savoir accompagner, donner à chacun sa chance



**Le Loir-et-Cher, est le territoire du "savoir accompagner" autour des défis de l'accessibilité, qui sont double, à la fois géographique (les défis de la ruralité) et socioéconomique, territoire du "savoir être présent" aux côtés de chacun, du "vivre-ensemble" (y compris dans l'accueil des nouveaux habitants, le Loir-et-Cher est un territoire de brassage).**

Le niveau de vie moyen plutôt confortable (au regard de départements comparables), les inégalités de revenus plutôt faibles ont participé des solidarités culturelles. Si les ménages en situation de pauvreté sont moins nombreux qu'ailleurs, leur situation est critique et ils sont plutôt localisés.

On constate un décrochage potentiel de certaines communes avec baisse de l'emploi, de la population, émergence de poches de pauvreté. Les solidarités sont interpellées. Dans un contexte probable de stagnation des pensions de retraites et des transferts sociaux, conjoint à la crise économique et au vieillissement, un nouveau « contrat social » doit être préparé, avec un enjeu fort sur l'insertion socioéconomique de tous.

Ce contrat social à soutenir pour 2020 dans le Loir-et-Cher, pour les Loir-et-Chériens, c'est l'association de droits et devoirs pour chacun, une solidarité d'engagements réciproques, la protection et les aides aux faibles, animé par un objectif majeur : **développer l'autonomie maximum de chacun et sa participation à la vie sociale et économique** (personnes âgées à domicile, handicapés en insertion économique et sociale, vrai RSA, ...). Les sécurités sont indissociables (emploi, santé, logement, alimentation, sécurité des personnes et biens) et les insécurités se nourrissent les unes des autres.

## CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - [amelie.lataste@cg41.fr](mailto:amelie.lataste@cg41.fr)

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12



## DOSSIER DE PRESSE

**Enjeu 9 : L'accès à la formation, l'apprentissage, l'insertion par l'économique**

Les niveaux de formations et de qualifications des actifs dans le département sont historiquement faibles (situation liée à la structure des emplois) et progressent lentement. Le faible niveau de formation constitue aujourd'hui un handicap potentiel en termes d'accès à l'emploi, de mobilité professionnelle et de compétitivité territoriale. La non insertion d'un quart des jeunes en est le signe fort. Trois aspects sont liés, qu'il convient de travailler conjointement : l'offre de formations, l'accompagnement pour répondre au manque de confiance, de mobilité(s) d'une bonne part des populations concernées, et le rôle des entreprises du territoire en tant que parties prenantes de premier rang.

**Enjeu 10 : L'accès à la mobilité et l'habitat durable**

Cet enjeu constitue un facteur de fracture potentielle. La dépendance au véhicule individuel croît dans notre département. Les distances augmentent. Les habitants se disent « prisonniers de l'automobile », l'offre de transports urbains et ferroviaires étant perçue comme insuffisante. Un nombre croissant de ménages sont progressivement exclus de la mobilité, cumulant les difficultés (bas revenu, éloignement, logement ancien). On constate par ailleurs une vulnérabilité particulière aux enjeux énergétiques des logements dans le département (poids des logements à faible efficacité énergétique). Les coûts énergétiques des logements atteignent parfois 16% du budget. L'augmentation des coûts de mobilité automobile et des coûts énergétiques des logements sont des menaces directes sur la vie des ménages, leurs insertions, et les équilibres à terme du Loir-et-Cher (sociaux, territoriaux). Le corollaire est aussi de savoir organiser la présence maillée des services d'intérêts collectifs sur le territoire (le savoir être présent). Il faudra distinguer entre le physique nécessaire et localisé (école, service à la personne, protection, eau et assainissement, certains transports collectifs...) et l'accès garanti avec accompagnement : documents administratifs, écrivains publics, taxis collectifs, services de justice, ... (qui seront organisés en réseaux).

**Enjeu 11 : « Vivre ensemble » Préservation et recreation du lien social, solidarités de proximité, intergénérationnelles.**

Le « vivre ensemble » est un des traits du Loir et Cher. La solidarité pour les habitants ce n'est pas « l'État providence », ni même la région (cf. enquête IFOP), ce sont les réseaux de proximité, les associations, la commune et le département. C'est donc une solidarité des liens existants et multiples.

Les liens intergénérationnels seront particulièrement sollicités demain. Le tissu associatif dans le Loir-et-Cher est considérable, et porte une part significative du vivre ensemble, des dynamiques et de l'équilibre des territoires, tout en représentant un secteur porteur d'emploi. Est également souhaité, l'accompagnement de la transition des acteurs du monde associatif dans un monde de ressources rares, par leur regroupement, leur mise en réseau...

**CONTACT PRESSE**

**Amélie Lataste** : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - [amelie.lataste@cg41.fr](mailto:amelie.lataste@cg41.fr)

**DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER** : 02 54 58 41 12

#### D. Fédérer les forces territoriales.

**Tout comme l'ensemble de la population de notre pays, les Loir-et-Chériens rejettent d'un bloc la perspective d'une suppression des départements. Ce qui ne signifie pas pour autant qu'ils adressent un satisfecit à leurs élus locaux ou aux institutions territoriales.**

La population et les acteurs attendent beaucoup à la fois en termes d'efficacité, d'efficacités et de qualité de service : il faut faire juste (efficacité et pertinence), mieux, et à un moindre coût. Bref, développer les synergies, mutualiser les moyens et dispositifs pour maintenir et améliorer les services rendus aux habitants et aux acteurs. Donc de plus en plus souvent concevoir ensemble.

On note de forts besoins exprimés de coopération entre communes rurales et urbaines, d'actions communes privé/public facilitées, de coopération département-région, de simplification des structures territoriales.

Les engagements et projets se font jour : coopérations interdépartementales (convention) ; projet de création d'une agence technique départementale pour la voirie, l'aménagement ; mise en réseau des développeurs territoriaux et « universités des développeurs économiques ».

#### **Enjeu 12 : la mutualisation des ressources, outils et équipes entre les collectivités territoriales**

Attendue par la population, **la mutualisation des ressources, outils et équipes entre les collectivités territoriales** apparaît incontournable dans un contexte d'économies et d'exigences croissantes d'efficacité pour l'action publique. Les voies et moyens sont variés, le bon sens doit permettre de dégager des orientations logiques de coopérations entre départements, au sein du département, et avec la Région.



### 3. LES 21 LABS 41 : PROJETS EN COURS

#### 1. LAB Le Carrousel, Maison de la photographie

**Porteurs du projet :** Philippe et Odile ANDRIEU (Promenades Photographiques).

**État des lieux :** L'image photographique véhicule un langage universel qui prête à la rencontre. Selon Ipsos, 87 % des Français possèdent un appareil photo numérique. Les Français prennent 500 clichés par an contre moins d'une centaine il y a 10 ans. La photographie est un art visuel populaire. Le Loir-et-Cher a l'opportunité d'affirmer son identité par la photographie. La Maison de la Photographie propose un ancrage permanent (Vendôme ou ailleurs).

**Description du LAB :** La Maison de la photographie sera une association qui pourrait être portée par des partenaires privés et des collectivités.

**Objectifs :**

- ✓ Être un lieu d'animation pour la ville, d'accueil ;
- ✓ Être un support régional pour la diffusion artistique photographique, pour valoriser le territoire et apporter une dimension sociale.

**Résultat :** En cours de réalisation.

#### 2. LAB Kit Pédagogique

**Porteurs du projet :** Lionel HENRY (Directeur de l'Observatoire de l'économie et des territoires), Jean-Marc VALLEE (enseignant), l'Inspection Académique, des enseignants du 41, Chantal SAVIGNY (Directeur du service collèges au Conseil général de Loir-et-Cher).

**État des lieux :** Le site Pilote 41 crée et propose en ligne, depuis 2011, un ensemble de ressources pédagogiques appelé « Kit pédagogique ». Au travers de ce kit pédagogique, les enseignants ainsi que leurs élèves peuvent trouver des pistes pédagogiques pour traiter certains points du programme (géographie, Sciences et vie de la terre, etc.), des fiches de travail, des cartes interactives, des liens internet, etc. Ces fiches permettent aux enseignants de faire référence à des exemples locaux. La difficulté est de faire connaître l'outil au monde enseignant.

**Description du LAB :** Élaborer des fiches pédagogiques sur le Loir-et-Cher à l'attention des enseignants et de leurs élèves en s'appuyant sur les outils et les informations proposés par Pilote 41.

**Objectifs :**

- ✓ Permettre aux enseignants de faire référence à des exemples locaux dans leurs cours ;
- ✓ Encourager la production de nouvelles fiches ;
- ✓ Développer la communication autour de ce projet permettant l'appropriation de ce matériau pédagogique.

**CONTACT PRESSE**

**Amélie Lataste :** 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - [amelie.lataste@cg41.fr](mailto:amelie.lataste@cg41.fr)

**DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER :** 02 54 58 41 12





## DOSSIER DE PRESSE

**Résultats :** Une trentaine de fiches ont déjà été réalisées, un lien sur le site du CDDP et sur le blog Loir-et-Cher 2020 renvoie vers le Kit Pédagogique, des articles sont prévus dans la presse pour mieux faire connaître ce nouveau service et des réunions de présentation du LAB Kit Pédagogique seront organisées dans les collèges, à l'IUFM à partir de septembre.

### 3. LAB PAIS (plateforme alternative d'innovation santé)

**Porteurs de projet :** Patrick EXPERT (Directeur adjoint, Centre Hospitalier de Blois), Isaac GBADAMASSI (Praticien hospitalier, Centre Hospitalier de Blois) et Laurent EECKE (Directeur, Mutualité Française Centre).

**État des lieux :** La démographie médicale pose problème en France. Le Loir-et-Cher n'est pas épargné. Le Loir-et-Cher est au 66<sup>e</sup> rang national pour son taux de médecins généralistes et au 94<sup>e</sup> sur 98 pour son pourcentage de médecins généralistes de plus de 55 ans. Ce sont près de 150 médecins qu'il faudrait attirer en 10 ans pour maintenir l'offre actuelle.

**Description du LAB :** PAIS est un dispositif de lutte contre la désertification médicale visant à améliorer l'organisation de la santé et des soins médicaux de proximité : favoriser l'accès aux soins, la qualité et l'efficacité des soins sur une zone géographique déterminée, allouer du temps de secrétariat.

**Objectifs :**

- ✓ Maintenir une offre de soins de premier recours dans les territoires ruraux qu'ont une moyenne d'âge élevée (Vallée du Cher) ;
- ✓ Attirer les médecins avec de nouvelles conditions de travail ;
- ✓ Améliorer la publicité des soins et assurer des actions de prévention d'éducation et d'évaluation notamment dans les Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes.

**Périmètre concerné :** Application du dispositif à l'échelle des communautés de communes suivantes : Cher à la Loire, Val de Cher, Cher Sologne et Sologne des étangs. Soit 66 500 habitants.

**Partenaires :** Agence Régionale de Santé – Assurance maladie – Mutuelles (Harmonie Mutualité et Mutualité Française du Centre) et collectivités locales.

**Résultats :**

- ✓ 21 médecins généralistes (contre 4 en 2009) adhèrent à ce nouveau mode d'organisation ;
- ✓ Implantation d'auxiliaires médicaux : infirmières, masseur-kinésithérapeutes, etc. ;
- ✓ Réduction (- 20 %) du recours aux urgences hospitalières pour les plus de 70 ans.

**CONTACT PRESSE**

**Amélie Lataste :** 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - [amelie.lataste@cg41.fr](mailto:amelie.lataste@cg41.fr)

**DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER :** 02 54 58 41 12



## DOSSIER DE PRESSE

**4. LAB Maison Bleue 41**

**Porteurs du projet :** Michel THYRARD (Directeur Général Adjoint des Solidarités au Conseil général de Loir-et-Cher) et Olivier BRISSET (Directeur de la Promotion de l'Autonomie au Conseil général de Loir-et-Cher).

**État des lieux :** Aujourd'hui alors que la majorité des français souhaite vieillir à domicile, plus de 19 000 décès par an sont dus à un accident domestique. La perte d'autonomie pousse ainsi les personnes âgées ou handicapées à quitter leur domicile pour rejoindre des structures adaptées. L'adaptation et l'équipement de l'habitat apparaît comme un véritable enjeu d'avenir.

**Description du LAB :** Logement-témoin adapté aux personnes âgées ou handicapées.

**Objectifs :**

- ✓ Utilisation des nouvelles technologies en matière de domotique dans le but de favoriser la prévention et le maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées ;
- ✓ Rester autonome dans son habitation ;
- ✓ Sensibiliser et coordonner les professionnels.

**Résultats :**

- ✓ Un espace grandeur nature, ouvert à tous depuis le 15 avril, permettant de tester les différents aménagements garantissant le maintien à domicile ;
- ✓ 200 produits et solutions techniques ;
- ✓ La Maison Bleue 41 se compose d'un rez-de-chaussée où se situe l'appartement témoin dédié à l'adaptation du logement et à la domotique. A l'étage, « Vivre autonome 41 » et la MAIA ont pour but d'informer le public sur les différents dispositifs et services qui permettent d'anticiper la perte d'autonomie et de coordonner les professionnels ;
- ✓ Organisation d'ateliers santé-prévention, de formations pour les futurs professionnels, conférences avec les artisans...

**5. LAB Tranquilli'dom 41**

**Porteur du projet :** Clara OTTO-BRUC (Directeur administratif et financier de la direction générale adjointe des solidarités du Conseil général de Loir-et-Cher).

**État des lieux :** Le département de Loir-et-Cher compte 39 700 personnes de 75 ans et plus. Leur souhait de rester le plus longtemps possible chez elle est très important. TRANQUILLI'DOM41 fait partie des dispositifs mis en place pour que ce souhait se réalise. Le département de Loir-et-Cher accompagne les familles au quotidien avec TRANQUILLI'DOM 41, système de télégestion des services à la personne. Il permet simplification et maîtrise de la gestion des aides.

**CONTACT PRESSE**

**Amélie Lataste :** 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - [amelie.lataste@cg41.fr](mailto:amelie.lataste@cg41.fr)

**DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER :** 02 54 58 41 12



## DOSSIER DE PRESSE

**Description du LAB :** Sécuriser les familles sur les plans d'aides aux personnes âgées et handicapées : suivi des interventions réalisées chez les particuliers pour en faciliter la gestion grâce à la télégestion avancée.

### Partenaires :

- ✓ Différents services du Conseil général,
- ✓ Les prestataires HIPPOCAD, DOMISERVE, INFODB,
- ✓ Ce projet n'aurait pu se concrétiser sans l'implication active de 4 Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) qui ont accepté l'expérimentation. Merci à eux pour le temps passé et cette coopération fructueuse (ADMR, ADHAP, CIAS Blois et CIAS Vendôme).

### Les avantages pour :

- **Le bénéficiaire et ses proches**
  - ✓ Une procédure plus fiable avec une facturation correspondant exactement aux interventions réalisées. Il n'y aura plus d'indu généré, souvent mal compris et traumatisant pour le bénéficiaire et ses proches ;
  - ✓ Une procédure plus simple avec des communications téléphoniques gratuites et aucun équipement nécessaire ;
  - ✓ Un portail accessible par l'allocataire et ses proches pour suivre les interventions.
- **Les intervenants**
  - ✓ L'enregistrement des interventions permet un traitement plus simple et plus pratique des heures effectuées ;
  - ✓ Rapide et simple d'utilisation, les informations sont transmises automatiquement au prestataire sans autres formalités.
- **Les prestataires**
  - ✓ Les données relatives au bénéficiaire sont accessibles sur la plateforme ce qui offre une meilleure lisibilité, une plus grande réactivité sur les prises en charge et sur le suivi des réalisations ;
  - ✓ La télégestion permet une meilleure coordination, un meilleur suivi des plannings et simplifie la gestion de la facturation et des payes ;
  - ✓ Les coûts sont pris en charge par le Conseil général, la plateforme est ouverte pour d'autres publics.
- **Le Conseil Général de Loir-et-Cher**
  - ✓ La télégestion constitue une offre de moderne et sécurisée. Elle s'inscrit dans une volonté de prise en charge et de pérennisation du maintien à domicile des personnes âgées et handicapées avec une approche partenariale avec les structures prestataires ;
  - ✓ La mise en place de procédures plus simples, plus fiables, permet d'alléger la gestion administrative au profit d'une meilleure proximité avec les usagers et nos concitoyens. C'est une démarche de responsabilisation.

### CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - [amelie.lataste@cg41.fr](mailto:amelie.lataste@cg41.fr)

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12



## DOSSIER DE PRESSE

**6. LAB « Happy English Time »**

**Porteurs du projet :** Marie-Paule RONDEPIERRE et Jérôme DANARD (Président Association France-États-Unis).

**État des lieux :** Les personnes accueillant les touristes étrangers, notamment dans les petits sites touristiques, ne sont pas habituées à faire la promotion de leur site ou la mise en valeur de leur patrimoine en langue anglaise.

**Description du LAB :** Apprentissage de l'anglais dit courant sous forme d'atelier ludique de 10 à 12 personnes.

**Objectifs:**

- ✓ Faciliter l'apprentissage de l'anglais « courant » ;
- ✓ Apprendre les bases de la communication en anglais (mode de communication/téléphone/ email) ;
- ✓ Les participants (gîte de France, chambre d'hôtes, etc.) seront capables de soutenir une conversation simple en anglais, de faire la promotion du site et de mettre en valeur le patrimoine.

**Concrètement sur le terrain :** Début de l'expérimentation: de septembre 2013 à avril 2014, un atelier toutes les 3 semaines.

**7. LAB Produits touristiques combinés Vallée du Cher**

**Porteur du projet :** Philippe DOUIN (Directeur du comité départemental du tourisme 41)

**État des lieux :** Les travaux menés dans le cadre de la Conférence départementale de l'économie ont souligné le déficit de mise en marché du sud du département. Certains imputent l'absence de forfaits touristiques à l'absence de structure commerciale (il n'y a pas de « produits » car il n'y a pas d'agence réceptive pour les vendre) ; ce pourrait être l'inverse.

**Descriptif du LAB :** Constitution de forfaits touristiques en Vallée du Cher.

**Partenaires :** Le ZooParc de Beauval et les offices de tourisme de Chémery, Selles-sur-Cher, Montrichard et Val de Cher/Saint-Aignan.

**Objectifs :**

- ✓ Définir les filières à privilégier, les cibles de clientèle et le format des produits et les prestations à retenir ;
- ✓ Constituer des produits touristiques en Vallée du Cher ;
- ✓ Créer une offre touristique adaptée (forfaits individuels) en lien avec 4 offices de tourisme et les acteurs du tourisme de la Vallée du Cher.

**CONTACT PRESSE**

**Amélie Lataste :** 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - [amelie.lataste@cg41.fr](mailto:amelie.lataste@cg41.fr)

**DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER :** 02 54 58 41 12

## DOSSIER DE PRESSE

**Résultats :** Les forfaits touristiques ainsi constitués sont en cours de finalisation. Ils seront ensuite proposés aux réceptifs locaux susceptibles d'en assurer la mise en marché.

### 8. LAB Cluster des châteaux et des grands sites touristiques

**Porteur du projet :** Jacques GODRON

**État des lieux :** En matière touristique, de nombreux territoires fonctionnent en clusters implicites : la côte d'Azur, les stations de montagne, etc. Le cluster apparaît comme la forme reconnue pour maximiser la création de valeur (richesses et emplois) dans un secteur d'activité localisé géographiquement.

Le Val de Loire est la région qui concentre, sans doute à l'échelle mondiale, le plus grand nombre de châteaux et monuments mais cet ensemble n'est pas organisé et le tourisme du Val de Loire s'essouffle.

**Description du LAB :** Groupe « stratégie tourisme » qui réfléchit aux premières actions à envisager pour apporter de la valeur ajoutée au Val de Loire.

**Objectifs :**

- ✓ Cluster fédérant les grands sites touristiques du Loir-et-Cher et d'Indre-et-Loire ;
- ✓ Échange de bonnes pratiques, professionnalisation, mise en place de grands événements et mutualisation.

**Résultat :** En cours de réalisation.

### 9. LAB Bourse des rebuts industriels

**Porteur de projet :** Mission économie du Conseil général de Loir-et-Cher.

**Description du LAB :** Créer, à l'échelle du département, une place d'échange pour les déchets issus des activités industrielles ou artisanales locales.

**Objectifs :**

- ✓ Susciter des initiatives pour trouver des solutions de recyclages ou de valorisation des déchets ;
- ✓ Renforcer la connaissance des flux de déchets industriels dans une logique de meilleure organisation de leur collecte.

**Résultat :** LAB en cours de montage.

**Partenaires visés:** Observatoire de l'économie et des territoires, la direction de l'aménagement et de l'environnement du Conseil général, un groupe d'entreprises prêtes à s'impliquer dans ces questions et les syndicats de collectes intéressés.

**CONTACT PRESSE**

**Amélie Lataste :** 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - [amelie.lataste@cg41.fr](mailto:amelie.lataste@cg41.fr)

**DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER :** 02 54 58 41 12



## 10. LAB Acteurs du futur numérique

**Porteurs de projet :** Paul-Andréa LARGE (Responsable du pôle web et médias numériques à la Direction de la communication au Conseil général de Loir-et-Cher) et l'Observatoire de l'économie et des territoires.

**État des lieux :** Dans un monde où les outils numériques prennent une place toujours plus importante, où nos relations (sociales, commerciales...) se développent et s'entretiennent via Internet, où chaque donnée est traduite en langage informatique, le numérique s'impose comme un levier majeur de compétitivité, de croissance, de créativité et d'innovation pour nos territoires.

Les usages liés aux technologies numériques sont porteurs d'avenir et s'insèrent pleinement dans les 3 axes de la démarche prospective Loir&Cher 2020 : « savoir bien-vivre, cultiver le bien être » avec la e-santé, la domotique ; « savoir-accompagner, donner à chacun sa chance » avec le partage des connaissances et des savoirs, l'e-éducation ; « renouveler les savoir-faire pour préparer l'économie de demain » avec la création de nouveaux services, de nouveaux usages, etc.

**Descriptif du LAB :** Pour répondre à tous ces enjeux, un LAB « Acteurs du futur numérique », est créé afin de mener et de favoriser des actions concrètes : événements, travaux, expérimentations... liées aux pratiques numériques sur le territoire.

### Objectifs :

- ✓ Comprendre et accompagner les usages numériques actuels ;
- ✓ Anticiper et favoriser le développement des usages futurs ;
- ✓ Réfléchir aux nouvelles pratiques ;
- ✓ Regrouper, recouper et diffuser les idées porteuses d'avenir pour le territoire.

### Les actions menées :

#### • Open data

Le Conseil général et l'Observatoire de l'économie et des territoires se sont associés pour mettre en œuvre une politique **Open data** à l'échelle du Loir-et-Cher. Le Conseil général s'engage à libérer de manière progressive, de nouvelles données et à les mettre à disposition de l'Observatoire qui en assure la distribution via la plateforme **pilote41.fr**. Cette démarche partagée est ouverte à tous les acteurs du territoire désirant s'engager dans la libération de données : collectivités locales, organismes publics et privés, etc.

#### • Web et emploi

Dans de nombreux domaines d'activités, le web et les nouvelles technologies deviennent incontournables pour **trouver un emploi** ou **recruter de nouveaux collaborateurs**. Afin d'accompagner les candidats en recherche d'emploi et les recruteurs dans ces nouveaux usages, le Conseil général a organisé une première conférence « Web et emploi » en présence d'experts du recrutement 2.0.

### CONTACT PRESSE

**Amélie Lataste** : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - [amelie.lataste@cg41.fr](mailto:amelie.lataste@cg41.fr)

**DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER** : 02 54 58 41 12



## DOSSIER DE PRESSE

### • Web et ados

Les ados évoluent dans un environnement technologique (réseaux sociaux, smartphones, applis, tablettes, etc.) en constante mutation, sans réels repères et sans connaître toutes les conséquences de leurs pratiques sur le web. L'apprentissage de la vie numérique nécessite donc accompagnement et pédagogie. Pour se faire, une première conférence a été organisée le 13 décembre dernier avec entre autre la présence de Justine Atlan, directrice de l'association E-enfance, de Pascale Garreau, responsable d'Internet sans crainte, programme national de sensibilisation aux bons usages d'internet dans le cadre du programme européen Safer Internet, d'Adeline Champagnat, Commissaire de police, chef adjointe de l'office « cyber » de la direction centrale de la police judiciaire.

### • Logiciels libres

En mars 2012, le Conseil général de Loir-et-Cher est la première collectivité à partager un plugin wordpress. Avec cette action, la volonté du Conseil général est de permettre au plus grand nombre de profiter des outils numériques développés par la collectivité, mais aussi de profiter des connaissances et de la créativité de la communauté wordpress.

**À venir :** un guide des bonnes pratiques du web qui sera prochainement accessible en ligne ainsi que des ateliers pratiques qui vont être organisés prochainement pour les personnes en recherche d'emploi : création de CV en ligne, présence sur les réseaux sociaux, référencement...

## 11. LAB Bienvenue en Loir-et-Cher

**Porteur du Projet :** Karine GOURAULT (Déléguée générale du MEDEF)

**État des lieux :** Les entreprises lorsqu'elles recrutent un collaborateur ne savent pas vers qui se tourner pour trouver un emploi pour le conjoint, des places en crèches, trouver un logement, choisir une école, un collège,...

**Description du LAB :** Création d'une cellule d'accueil des cadres et développement des conciergeries d'entreprise.

### Objectifs :

- ✓ recenser les pratiques actuelles en matière de dispositifs d'accompagnements et les attentes des recruteurs ;
- ✓ établir un comparateur de qualité de vie (économie, vie pratique, enfance/éducation et loisirs) ;
- ✓ travailler avec les professionnels régionaux spécialisés dans le recrutement des cadres ; cabinets de recrutement, APEC, Job Boards, etc. ;
- ✓ créer une conciergerie d'entreprise (pressing, prévoyance,...) dans les zones d'activités.

**Résultat :** En cours de réalisation.

### CONTACT PRESSE

**Amélie Lataste :** 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - [amelie.lataste@cg41.fr](mailto:amelie.lataste@cg41.fr)

**DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER :** 02 54 58 41 12



## 12. LAB Labellisation Maison Bleue

**Porteurs du projet :** Michel THYRARD (Directeur Général Adjoint des Solidarités au Conseil général de Loir-et-Cher) et Olivier BRISSET (Directeur de la Promotion de l'Autonomie au Conseil général de Loir-et-Cher), Olivier LELONG (Responsable Mission Économie).

**État des lieux :** Suite à la création de la Maison Bleue 41.

**Objectif :** Susciter l'intérêt des professionnels du BTP pour dynamiser des filières existantes ou en devenir pour installer et proposer des matériels « Maison Bleue ».

## 13. LAB Mix énergie et méthanisation, vecteur de compétitivité et d'innovations locales

**Porteurs du projet :** Hervé LE CHALONY (Directeur Territorial GrDF Région Centre) et Jean-Louis MATHIOT (Délégué Territorial GrDF Loir-et-Cher)

**État des lieux :** Avec 7 centimes le KW/h, le gaz est l'énergie la moins chère aujourd'hui. Mais jusqu'à quand ? Produire du biogaz, c'est assurer notre indépendance énergétique. On peut fabriquer le gaz localement.

En réunissant toutes les forces locales, 1/3 de la consommation française en bio méthane peut être fabriquée localement. C'est une énergie renouvelable de proximité.

Actuellement les réserves mondiales de gaz sont estimées jusqu'à 250 ans.

Le développement est lent en raison de problèmes de réglementation. Il faut prévoir 1 M € par unité de méthanisation.

En France, AgriComp est la plus grosse société d'installation de méthaniseurs. Son siège est implanté à La Chaussée-Saint-Victor en Loir-et-Cher.

**Description du LAB :** Développer de nouveaux projets de méthanisation en Loir-et-Cher.

### Objectifs

- ✓ Identifier les producteurs de biogaz et les filières de déchets méthanisables (élevage, agriculture, agroalimentaire, grande distribution, déchets verts, centres équestres, etc.) ;
- ✓ Développer la méthanisation ;
- ✓ Production de bio-méthane local : énergie propre ;
- ✓ Fédérer les agriculteurs autour d'un projet commun ;
- ✓ Portage environnemental ;
- ✓ Plan méthanisation azote (1000 méthaniseurs d'ici 2020).

### CONTACT PRESSE

**Amélie Lataste :** 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - [amelie.lataste@cg41.fr](mailto:amelie.lataste@cg41.fr)

**DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER :** 02 54 58 41 12





## DOSSIER DE PRESSE

**Résultats :**

- ✓ 200 projets de méthanisation en France en 2011 notamment dans les fermes ;
- ✓ 12 projets de méthanisation fonctionnent en région Centre dont 3 projets en Loir-et-Cher : Épuisay, Renay et Couddes en co-génération. De nombreux projets vont sortir : il faut 4 ans minimum. Ce secteur se développe de façon exponentielle ;
- ✓ Étude réalisée par GrDF sur les réseaux disponibles et adaptés à la distribution du biogaz (cartographie établie).

**14. LAB Club des cuisiniers de restaurants scolaires**

**Porteurs du Projet :** Chantal SAVIGNY (Directeur du service collèges au Conseil général de Loir-et-Cher) et Emmanuèle NEDEY (Chargée de mission au Conseil général de Loir-et-Cher).

**État des lieux :** Il existe un besoin et une volonté forte des cuisiniers de réunions scolaires de se réunir. Ce métier est en effet dépendant des pratiques mises en place et il s'exerce en solitaire. Créer des liens, échanger, se perfectionner sont des objectifs souhaités par les cuisiniers, qui voient dans le périmètre visé (maternelles, collèges, lycées), une excellente opportunité et un gage d'efficacité.

**Description du LAB :** Constituer un réseau de cuisiniers de restaurants scolaires et créer des circuits courts et de proximité d'approvisionnement.

**Objectifs**

- ✓ échanger des recettes, des gestes, des postures, de bonnes pratiques... ;
- ✓ promouvoir un plan alimentaire ;
- ✓ améliorer la qualité de la pause déjeuner ;
- ✓ rappeler les pratiques d'hygiène ;
- ✓ mieux acheter, utiliser les circuits courts ;
- ✓ rencontrer des producteurs locaux ;
- ✓ visiter des exploitations ;
- ✓ lutter contre les déchets alimentaires.

**Résultats :** Le Club des cuisiniers a été créé en janvier 2012 et rassemble tous les cuisiniers de la restauration scolaire (maternelles, collèges, lycées). En 2012, le Club des cuisiniers s'est réuni, à deux reprises, à l'échelle des 3 bassins de vie : Blois, Romorantin, Vendôme. Le Club des cuisiniers s'intègre dans un schéma d'action plus large en faveur du développement de l'approvisionnement de toute la restauration collective en circuits courts et auprès de producteurs locaux, ce qui devrait conduire à d'autres modes de fonctionnement.

Organiser une réunion/Forum de l'ensemble des cuisiniers des collèges, des lycées et des écoles maternelles, sous forme de tables rondes et dans le souci de diffuser de manière large les travaux de l'année 2012.

**CONTACT PRESSE**

**Amélie Lataste** : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - [amelie.lataste@cg41.fr](mailto:amelie.lataste@cg41.fr)

**DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER** : 02 54 58 41 12



## DOSSIER DE PRESSE

**15. LAB Farm Learning**

**Porteur de projet:** Tanguy NEVEU.

**Descriptif du LAB :** Apprentissage de l'anglais dans une ferme pratiquant l'agriculture biologique.

**Lieu :** Ferme à Cormeray.

**Objectif :** Apprendre l'anglais courant et commercial à des bénéficiaires du RSA susceptibles de travailler sur un site touristique international ou dans une entreprise.

**Mise en œuvre :** En cours de réalisation.

**16. LAB Info Apprentissage**

**Porteurs du projet :** Franck CHABAULT (Directeur du Centre de formation des apprentis interprofessionnel de Blois), Agnès BRUNET (Directrice du Groupement d'intérêt public formation tout au long de la vie – insertion professionnelle à l'Académie Orléans-Tours) et Chantal SAVIGNY (Directeur des Collèges au Conseil général de Loir-et-Cher).

**État des lieux :** L'apprentissage est peu développé dans la sphère publique malgré une forte demande. L'alternance n'est pas toujours bien perçue par les jeunes et leurs parents.

**Description du LAB :** Mieux informer les collégiens sur les potentialités et ressources offertes par la formation par alternance et par l'apprentissage pour se préparer à un métier.

**Objectifs :**

- ✓ Faire un état des lieux de la formation en alternance/apprentissage par bassin (Blois, Vendôme et Romorantin) : cartes des formations, besoins des entreprises et collectivités, nombre de demandeurs d'emploi, nombre de contrats signés en apprentissage et professionnalisation ;
- ✓ Communiquer sur les possibilités de formation du Loir-et-Cher en apprentissage et en alternance ;
- ✓ Initier un rapprochement entre les représentants de l'Éducation nationale (principaux, proviseurs) et ceux de la formation professionnelle (directeurs de CFA) afin de placer l'apprenant au centre du dispositif ;
- ✓ Promouvoir l'alternance dans les collèges.

**Résultat :** LAB en cours de réalisation.

**CONTACT PRESSE**

**Amélie Lataste :** 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - [amelie.lataste@cg41.fr](mailto:amelie.lataste@cg41.fr)

**DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER :** 02 54 58 41 12



## DOSSIER DE PRESSE

**17. LAB TRANS VALOIRE**

**Porteur du projet :** Sylvia SANCHEZ (Directeur de la Maison de l'emploi du Blaisois)

**États des lieux :** L'emploi saisonnier dans l'hôtellerie, la restauration, le tourisme et l'agriculture représentait, en 2011, plus de 11 000 contrats de travail en Loir-et-Cher. 5 000 contrats ont été recensés sur Agglopolys et le Grand Chambord.

**Description du LAB :** Mettre en boucle les emplois saisonniers locaux (tourisme et agriculture) pour un meilleur service pour les salariés et les entreprises.

**Objectifs :**

- ✓ Sécuriser et qualifier les offres d'emplois saisonniers et temporaires ;
- ✓ Fidéliser les salariés auprès des employeurs pour limiter l'appel aux prestataires extérieurs, favoriser l'emploi local ;
- ✓ Générer une nouvelle offre de service favorisant la lisibilité des offres d'emploi et la polyvalence ou la multicom pétence.

**Partenaires :** Un partenariat financier a été créé entre la Maison de l'Emploi et du Blaisois, Agglopolys, la communauté de communes du Grand Chambord et l'État. Un partenariat (18 signataires) a été formalisé par une charte de collaboration.

**Résultats :**

- ✓ Une enquête sur la nature des emplois saisonniers a été réalisée ;
- ✓ Une évaluation des besoins de mains d'œuvre pour la saison 2013 a été effectuée ;
- ✓ Une chargée de mission a été embauchée ;
- ✓ Un site emploi saisonniers dédié au sein du site Pôle Emploi a été créé.

**18. LAB Mobilité électrique**

**Chef de file :** Gilles PUCHERAL (ERDF) et Dominique DORION (ERDF).

**Participants :** SIDELC, MATRA MS, EIFFAGE, RENAULT Blois Warsemann Automobiles, ERDF.

**État des lieux :** Le véhicule électrique présente des avantages considérables pour l'environnement : absence de pollution atmosphérique, utilisation d'une énergie décarbonnée (à + de 90 %), possibilité de rouler avec une énergie intégralement renouvelable...

Tout montre que le véhicule électrique a atteint une crédibilité technico-économique suffisante pour que les grands constructeurs s'engagent dans un véritable développement industriel.

**CONTACT PRESSE**

**Amélie Lataste :** 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - [amelie.lataste@cg41.fr](mailto:amelie.lataste@cg41.fr)

**DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER :** 02 54 58 41 12



## DOSSIER DE PRESSE

**Description du LAB :** Implantation de bornes de recharges électriques dans les entreprises et les collectivités locales.

**Objectifs :**

- ✓ Anticiper et optimiser la gestion du réseau de distribution d'électricité pour satisfaire les besoins des utilisateurs de véhicules électriques tout en préservant l'environnement ;
- ✓ Mettre en place progressivement les infrastructures dédiées à la mobilité électrique dans le département ;
- ✓ Être le département à la pointe de l'innovation technologique et sociale en fédérant les entreprises et les acteurs institutionnels.

**Résultats :**

- ✓ Sensibilisation des Collectivités territoriales sur la mise en place progressive de bornes de recharge publiques ;
- ✓ Accord de principe de plusieurs entreprises pour l'utilisation par leurs collaborateurs des dispositifs de recharge d'entreprise.

### 19. LAB « Mutualisation des ressources entre les conseils généraux d'Eure-et-Loir, du Loiret et du Loir-et-Cher »

**Porteur du projet :** Olivier de BRABOIS (Directeur général des services départementaux du Conseil général de Loir-et-Cher) et les DGS d'Eure-et-Loir et du Loiret.

**Objectifs :**

- ✓ Travailler plus efficacement, éviter les doublons et renforcer la compétitivité des territoires ;
- ✓ Mutualiser les moyens (économie des deniers publics) et les pratiques (groupement de commandes) ;
- ✓ Renforcer l'attractivité des départements ;
- ✓ Expertises communes et partagées (expertise juridique).

### 20. LAB Université des développeurs économiques

**Porteur du projet :** Joël MARQUET (Directeur de la Communauté de communes de la Beauce Ligérienne).

**État des lieux**

Les préoccupations d'aujourd'hui pour des collectivités sont d'attirer et fidéliser des entreprises, de pérenniser l'emploi local... Les enquêtes menées dans le cadre de Loir&Cher 2020 ont souligné le fait que notre territoire n'est pas tout à fait prêt à répondre aux défis de l'avenir notamment dans la mise en commun des moyens, des savoirs et savoir-faire... C'est pour répondre à ces objectifs que les démarches d'intelligence économiques spécifiques aux collectivités territoriales se multiplient.

**CONTACT PRESSE**

**Amélie Lataste :** 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - [amelie.lataste@cg41.fr](mailto:amelie.lataste@cg41.fr)

**DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER :** 02 54 58 41 12

## DOSSIER DE PRESSE

**Description du LAB :** Création d'une « Université des développeurs économiques des collectivités territoriales »,

### Objectifs

- ✓ Mettre en réseau les développeurs économiques des territoires et mettre en lumière des filières d'avenir (éco-construction, agroalimentaire, etc.) ;
- ✓ Mutualiser le potentiel des territoires ;
- ✓ Renforcer l'attractivité du département.

**Résultats :** Envisagé comme un lieu de partage des connaissances et de travail collaboratif pour les cadres territoriaux du développement économique, ce LAB a réuni 28 cadres pour évoquer une première thématique : « Bien connaître l'entreprise et son territoire pour améliorer son attractivité ». La seconde réunion aura pour thème « La poursuite du marketing territorial » (visites de sites d'activité).

## 21. LAB WEB SIG (gestion patrimoniale de l'eau potable, AEP)

**Porteur du projet :** Christophe LEFERT (Observatoire de l'économie et des territoires).

**Description du LAB :** Première application relative à la gestion patrimoniale de l'eau potable.

### Objectifs :

- ✓ Améliorer la connaissance des réseaux afin d'optimiser leur renouvellement ;
- ✓ Démocratiser l'usage des services d'information géographique (SIG), faire émerger des synergies et des économies d'échelle ;
- ✓ Faciliter la prise en main à distance d'outils SIG pointus (géomatique) ;
- ✓ Donner l'image d'un territoire ancré dans l'innovation.

**Résultats :** C'est une réponse concrète aux enjeux de mutualisation et de rationalisation des outils et des compétences auxquels les organismes ayant une mission de service public vont devoir faire face.

### CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - [amelie.lataste@cg41.fr](mailto:amelie.lataste@cg41.fr)

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12